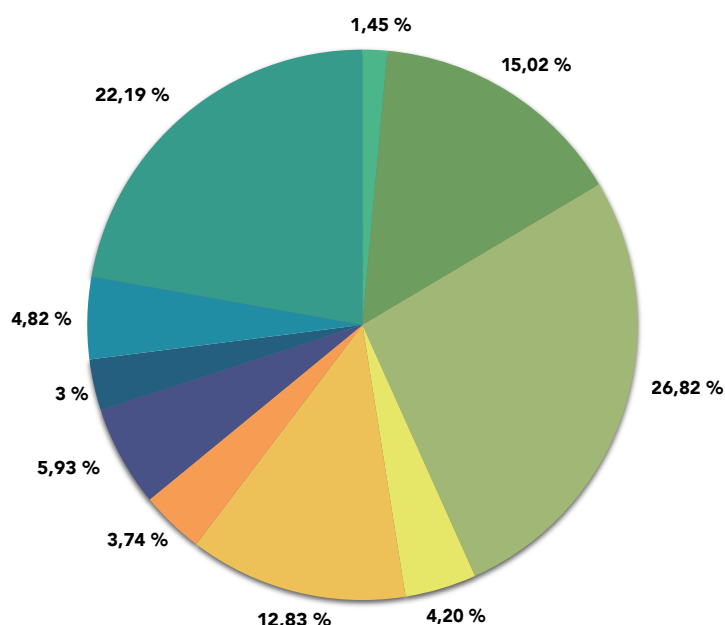


## RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2025



Le conseil municipal a débattu, lors de sa séance du 4 mars 2025, sur le rapport sur les orientations budgétaires. Ce Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) constitue la première étape du cycle budgétaire annuel. Il permet d'informer les membres du conseil municipal sur la situation financière de la commune et de discuter des orientations budgétaires de la collectivité. Alors que notre commune fait face à des contraintes financières croissantes, l'élaboration du budget 2025 repose sur des choix stratégiques visant à préserver la qualité des services publics tout en assurant une gestion rigoureuse des finances locales.

Les priorités restent claires : maîtriser les dépenses de fonctionnement, investir avec discernement et soutenir les projets structurants pour l'avenir de la commune. Malgré un contexte économique incertain, le choix de la responsabilité et de la proximité est fait en orientant les ressources vers des actions concrètes au bénéfice des habitants. Cet article vous présente les grandes lignes des orientations budgétaires pour l'année à venir.



**11,5M €**  
dont 7,5 millions d'euros  
pour le fonctionnement

Numérique et informatique

Administration générale

Prévention et sécurité

Solidarité et CCAS

Education, enfance, jeunesse et restauration

Communication, Culture, Associations et Médiathèque

Services techniques, propreté, espaces verts, voirie, bâtiments et entretien

Finances

Logistique

Urbanisme

## # Un cadre de vie embelli et modernisé



- Réfection des voiries avec le réaménagement du chemin du Puits Saint Marc, la place de la Libération et la rue Victor Hugo.
- Création de deux plateaux traversants avec leur signalisation.
- Revêtement intégral de la chaussée de la RD8N et remise à niveau des trottoirs entre la pharmacie et le Barri.
- Réhabilitation des cheminements piétons entre le lotissement du Barri et le lotissement du Soleil.
- Réaménagement du cimetière avec mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.
- Rénovation de la cour de l'école maternelle et des jeux.



### Les chiffres importants

- Dette par habitant (recensement 6 236 habitants) : 719 € / habitant (inférieur à la moyenne de la strate de population).
- Désendettement depuis 2020 : 1,8 million €
- Pénalité pour logements sociaux : 211 000 €

## # Des équipements au service de tous



- Création d'un espace multi-activités autour du city-stade.
- Modernisation de l'éclairage du Jardin de la Ville, du boulodrome et des courts de tennis.
- Renforcement des outils numériques du Fablab.
- Lutte contre la prolifération des frelons asiatiques grâce à la mise à disposition de pièges.
- Poursuite de la campagne d'adressage.
- Poursuite du dispositif opérations façades.

3,4M €  
dont

### Les projets d'investissement

- Réfection de voiries : 1 250 000 €
- Revêtement des trottoirs : 200 000 €
- Modernisation de l'éclairage public : 750 000 € (solde)
- Réhabilitation du cimetière : 310 000 €
- Étude de rénovation de l'église + travaux : 40 000 €
- Opération façades : 100 000 €
- Aquisition véhicule : 30 000 €
- Création de deux plateaux traversants : 80 000 €
- Matériel restauration : 40 000 €
- Études, achats de matériels et logiciels : 70 000 €

Pour financer ces investissements, le recours à l'emprunt est inévitable mais raisonné à hauteur de 700 000 euros.

## # Renforcer la sécurité : une exigence partagée

- Extension de la vidéo-surveillance à la ZAC des Vigneaux, place de la Libération, aux abords des écoles, au Jardin de la Ville et rue Victor Hugo (35 000 €).
- Installation de silhouettes pédagogiques aux abords des écoles (16 000 €).



## # Étendre la participation et la citoyenneté



Des projets concrets pour la jeunesse et la commune :

- Organisation d'événements solidaires.
- Amélioration des infrastructures dédiées aux jeunes en proposant des aménagements spécifiques dans les espaces publics (aires de jeux, espace multi-activités...).
- Développement d'initiatives culturelles et éducatives comme des concours artistiques, des rencontres intergénérationnelles, la mise en place de projets autour du Fablab.

## # Pour une ville de culture

Un soutien renforcé aux initiatives locales :

- Soutien des acteurs culturels locaux par le biais de subventions, de partenariats et d'événements participatifs.

La médiathèque, cœur de la politique culturelle locale :

- Modernisation et diversification des collections, en intégrant davantage de supports numériques et en élargissant l'offre jeunesse et patrimoniale.
- Développement d'actions culturelles, avec des conférences, des rencontres d'auteurs et des ateliers participatifs pour animer la vie locale.
- Renforcement du lien avec le numérique, via des espaces de coworking, des formations aux outils numériques et un accès élargi aux ressources en ligne.
- Modification des horaires d'ouverture, pour s'adapter aux besoins des usagers et favoriser la fréquentation.



### Les principales recettes

- Fiscalité et autres taxes : 5,2 millions €
- Dotations et participations : 1,07 million €
- Produits de services : 600 000 €
- Subventions d'investissement : 2,5 millions €
- Recours à l'emprunt : 700 000 €
- Recettes de gestion courante : 66 000 €
- Autofinancement : 650 000 €

## # Une politique jeunesse ambitieuse

Préparer les transitions et l'avenir :

- Rénovation des locaux scolaires et de la crèche.
- Accompagnement des familles renforcé en favorisant tous les modes de garde et en mettant en place des programmes dédiés au soutien à la parentalité.
- Maintien des aides aux transports scolaires, aux devoirs et au permis de conduire.

Améliorer la restauration collective :

- Proposer des repas plus équilibrés et variés avec un apport nutritionnel conforme aux recommandations des autorités sanitaires.
- Adapter les menus aux besoins spécifiques notamment pour les régimes alimentaires liés aux allergies, aux intolérances...
- Sensibilisation des élèves à la découverte des saveurs et à l'importance du bien-manger.
- Lutte contre le gaspillage alimentaire et valorisation des déchets alimentaires.





## FRANCE LEROY

1<sup>ère</sup> adjointe déléguée à l'Administration générale, aux Finances, à la Comptabilité budgétaire, au Développement économique, aux Affaires juridiques et contentieux de la commune et au Jumelage.

*« Il est impératif d'adopter une stratégie financière rigoureuse et responsable, afin de garantir la continuité des services publics tout en assurant l'équilibre budgétaire de notre commune. »*

« L'année 2025 s'ouvre dans un contexte particulièrement exigeant pour notre commune et, plus largement, pour l'ensemble des collectivités territoriales. Entre la persistance des tensions inflationnistes, la réduction des dotations de l'État et l'augmentation des charges obligatoires, nous devons faire face à des défis budgétaires inédits.

Devant l'impossibilité de voter un budget avant le 1<sup>er</sup> janvier 2025, le Gouvernement a présenté, tout d'abord, un projet de loi spéciale visant à assurer la continuité de la vie nationale et le fonctionnement régulier des services publics en 2025. Le projet de loi de finances pour 2025 a ensuite été adopté le 5 février 2025. Ce projet de loi de finances vise à redresser les finances publiques françaises en combinant réduction des dépenses et augmentation des recettes.

Il est impératif d'adopter une stratégie financière rigoureuse et responsable, afin de garantir la continuité des services publics tout en assurant l'équilibre budgétaire de notre commune.

Les incertitudes économiques liées à la conjoncture internationale continuent d'exercer une pression sur les finances locales. L'inflation, bien que ralentissant, maintient un niveau élevé qui impacte directement les coûts de fonctionnement de la collectivité, notamment en matière d'énergie et de fournitures de services. Par ailleurs, la hausse des taux d'intérêt complexifie le financement des investissements structurants, rendant nécessaire une priorisation accrue des projets.

Le cadre législatif et réglementaire évolue également dans un sens qui contraint davantage les marges de manœuvre des communes. La réforme de la fiscalité locale, avec la suppression progressive de la taxe d'habitation et la révision des bases cadastrales, modifie en profondeur les recettes communales et impose une réflexion sur les moyens de garantir une autonomie financière suffisante. De plus, les exigences accrues en matière de transition écologique et de sobriété énergétique nous obligent à revoir nos politiques publiques pour intégrer pleinement ces impératifs.

Dans ce contexte, notre stratégie budgétaire pour 2025 reposera sur plusieurs axes fondamentaux. Premièrement, une gestion rigoureuse des dépenses de fonctionnement sera mise en œuvre, en optimisant les ressources tout en maintenant un niveau de service satisfaisant pour nos administrés. Deuxièmement, nous adopterons une approche ciblée de l'investissement, en priorisant les projets essentiels au développement de notre commune et à l'amélioration du cadre de vie. Enfin, nous poursuivrons nos efforts pour mobiliser des financements extérieurs, qu'ils proviennent de l'État, de la Région, du Département, afin de soutenir nos ambitions sans alourdir la pression fiscale locale.

Face à ces défis, la mobilisation de tous les acteurs – élus, agents municipaux, partenaires institutionnels et citoyens – sera déterminante. L'élaboration de ce budget doit être l'occasion de construire collectivement une réponse adaptée aux enjeux de notre territoire, en veillant à conjuguer responsabilité financière et dynamisme local. En ce sens, ce rapport d'orientation budgétaire est une étape essentielle pour définir ensemble les choix stratégiques qui guideront l'action municipale en 2025. »